

## GESTIONNAIRE EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PLANIFICATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DE DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT (SURCROÎT)

### NUMÉRO DE CONCOURS:

2324-GESTACC-100

### PÉRIODE D'AFFICHAGE:

DU 22 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE 2023

### CONDITIONS SALARIALES

Salaires annuels de 95 193\$ à 120 920\$

Selon les échelles de traitement prévues actuellement par le « Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal », **Classe 9**.

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre dans un centre de services;
- 8 années d'expériences pertinentes à titre de direction d'établissement;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre pour un emploi dans le champ de l'enseignement;
- Grade universitaire de 2e cycle en administration scolaire est considéré comme un atout.

**\*Veuillez prendre note que les entrevues auront lieu le 11 septembre 2023.**



**OFFRE DÉTAILLÉE**



**POSTULEZ EN LIGNE**

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue. De plus, le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.

### INFORMATIONS

Services des ressources humaines  
514 642-9520, poste 19824  
[carrierepointedelile.ca](http://carrierepointedelile.ca)



Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île dessert la partie Est de l'Île de Montréal, soit les arrondissements de Pointe-aux-Trembles, de Rivière-des-Prairies, de Montréal-Nord, d'Anjou, de Saint-Léonard et la ville de Montréal-Est. Elle scolarise au-delà de 45 000 élèves répartis dans 41 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 3 écoles spécialisées ainsi que 8 centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle.

Sous l'autorité du directeur de réseau responsable du dossier du développement professionnel, la gestionnaire accompagnatrice ou le gestionnaire accompagnateur est responsable d'offrir aux directions d'établissement un accompagnement différencié pour répondre aux besoins spécifiques des milieux. L'accompagnement vise le développement des compétences de gestionnaire dans l'exercice de son rôle au regard du projet éducatif.

### POURQUOI CHOISIR LE CSSPI



Programme d'insertion professionnelle



Soin porté à l'accueil et à l'intégration



Culture de développement professionnel

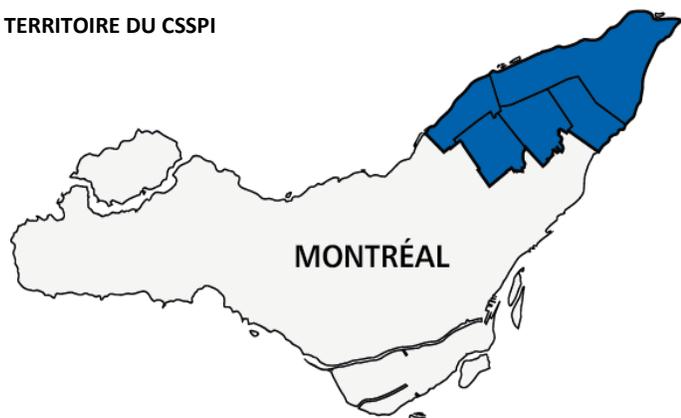


Flexibilité et stabilité d'emploi



Structure de pratiques collaboratives

### LE TERRITOIRE DU CSSPI



Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

Québec

ENSEMBLE, ENGAGÉS VERS LA RÉUSSITE